



**Monsieur le Maire**  
Mairie de Ploubalay  
5 bis rue Ernest Rouxel  
BP 1 - Ploubalay  
22650 BEAUSSAIS-SUR-MER

A Saint-Brieuc, le 14 mars 2018

*Service études/aménagement*  
Affaire suivie par : Clémence de Cellès.  
Tél. : 02.96.78.62.18  
Mail : clemence.decelles@cotesdarmor.cci.fr

**Objet : Déclaration de projet n°1 valant mise en compatibilité du PLU.**

Monsieur le Maire,

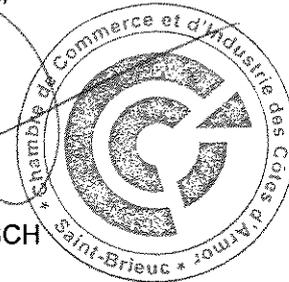
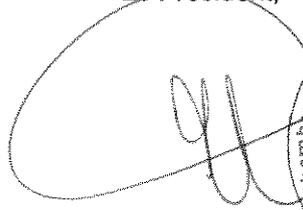
Nous avons bien reçu la déclaration de projet n°1 valant mise en compatibilité du PLU de la commune de Beausais-sur-Mer et nous vous en remercions.

Nous nous excusons de ne pas avoir pu nous rendre disponible pour l'examen conjoint du dossier. Après analyse attentive, nous considérons que la zone concernée doit conserver son caractère artisanal et industriel. C'est pourquoi, nous insistons sur le fait que cette zone ne doit pas accueillir de projets commerciaux pouvant déstabiliser la centralité de Beausais-sur-Mer. Toutefois, ce point semblant respecté, nous n'émettons pas de remarque particulière sur ce dossier.

Nous tenons également à vous préciser que fort de son réseau et de son expérience d'accompagnement, la Chambre de Commerce et d'Industrie des Côtes d'Armor vous accompagnera, si vous le souhaitez, dans votre projet de stratégie de développement commercial et touristique.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Président,



Thierry TROESCH